



Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports
Direction de l'aménagement des parcs et espaces publics

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie :	Travaux
Appel d'offres :	19-6355
Descriptif :	Parc-nature du Bois-de-Saraguay, Maison Mary-Dorothy-Molson Remplacement des conduites et des entrées d'égout sanitaire, d'aqueduc et d'électricité
Date d'ouverture :	14 mars 2019
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission
Renseignements :	Pour toute question s'adresser à : appelsdoffres.infos.dgpv@ville.montreal.qc.ca
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du : 14 février 2019
Visite supervisée des lieux :	<input type="checkbox"/> N/A. ou <input checked="" type="checkbox"/> Oui, obligatoire : Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 20 février 2019 à 16 heures, à l'adresse courriel suivante : appelsdoffres.infos.dgpv@ville.montreal.qc.ca Les visites auront lieu : le 22 février 2019, de 9 heures à 14 heures.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux au Service du greffe à l'Hôtel de Ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 14 février 2019.

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

19_6355_141_demande_publication_simple_greffre_20180620